

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/09/2025 - 28516 - 2010 B 03358 - 524 028 776 - A2P ELEC

A2P ELEC

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros

Siège social : 11 rue Matteoti
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
524 028 776 RCS CRETEIL



COMPTES CLOS LE 31 MARS 2025

**CERTIFIES CONFORMES
LE PRESIDENT
PHILIPPE LACAILLE**

BILAN ACTIF

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ACTIF	Valeurs au 31/03/25			Valeurs au 31/03/24
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	6 160	6 160		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	10 136	6 321	3 816	1 430
Autres immobilisations corporelles	161 902	79 182	82 720	96 424
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 600		6 600	6 300
Autres immobilisations financières	108 298		108 298	159 378
TOTAL (I)	293 097	91 663	201 434	263 532
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	267 363		267 363	179 148
En-cours de production (biens et services)	351 922		351 922	213 186
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	1 039 227		1 039 227	665 963
Autres créances (3)	154 180		154 180	113 021
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	115 204		115 204	318 553
Charges constatées d'avance (3)	2 484		2 484	9 005
TOTAL (II)	1 930 380		1 930 380	1 498 875
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	2 223 477	91 663	2 131 814	1 762 407
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

PASSIF	Valeurs au 31/03/25	Valeurs au 31/03/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 20 000)	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	663 000	501 000
Report à nouveau	767	74 901
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	64 872	145 009
SITUATION NETTE	750 639	742 910
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	750 639	742 910
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	351 096	245 703
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	744 393	532 185
Dettes fiscales et sociales	285 686	238 610
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		3 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	1 381 175	1 019 497
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 131 814	1 762 407
(1) Dont à plus d'un an	51 892	88 281
(1) Dont à moins d'un an	1 329 283	931 216
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	262 815	121 713
(3) Dont emprunts participatifs		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025 dont le total est de 2 131 814,01 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 64 871,81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 16/07/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 5 ans
- Matériels et outillages	5 ans
- Matériels de bureaux et inform	3 ans
- Matériels de transport	1 à 4 ans
- Mobilier	8 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTEs	
Désignation	VALEUR NETTE
LICENCES ET LOGICIELS	6 160
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTEs	6 160

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		6 160			
CORP.	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			6 686		3 450	
		Inst. générales, agencts & aménagts divers		2 022		1 330	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		99 576		262	
		Matériel de bureau & mobilier informatique		47 018		11 695	
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL				155 302		16 737	
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			165 678		500 937	
TOTAL				165 678		500 937	
TOTAL GENERAL				327 140		517 674	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
				par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				6 160	
CORP.	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					10 136	
		Inst. gal. agen. amé. divers				3 352	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				99 838	
		Mat. bureau, inform., mobilier				58 713	
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL						172 039	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				551 717	114 898	
TOTAL					551 717	114 898	
TOTAL GENERAL					551 717	293 097	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 160			6 160
TOTAL	6 160			6 160
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels	5 256	1 065		6 321
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	163		2 164
	Matériel de transport	19 538		31 628
	Mat. bureau et informatiq., mob.	7 290		45 391
	Emballages récupérables divers			
TOTAL	57 447	28 056		85 503
TOTAL GENERAL	63 607	28 056		91 663

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	179 148,08	88 214,62		267 362,70
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	213 186,22	138 736,09	0,10	351 922,21
Produits				
TOTAL	392 334,30	226 950,71	0,10	619 284,91

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	6 600		6 600
	Autres immobilisations financières	108 298		108 298
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 039 227	1 039 227	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	8 228	8 228	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	271	271	
	Impôts sur les bénéfices	27 069	27 069	
	Etat & autres	58 504	58 504	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	60 108	60 108	
	Charges constatées d'avance	2 484	2 484	
TOTAUX		1 310 790	1 195 892	114 898
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice	5 500	
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	5 200	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 484
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	2 484

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	58 673
Disponibilités	
TOTAL	58 673

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	200,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	200,00	100,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	351 096	299 204	51 892	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	744 393	744 393		
Personnel & comptes rattachés	900	900		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	99 127	99 127		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	180 637	180 637		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	5 023	5 023		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 381 175	1 329 283	51 892	

- renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

35 709

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 597
Dettes fiscales et sociales	2 768
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	8 364

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	
Organes de direction	
Organes de surveillance	

LES EFFECTIFS

	31/03/2025	31/03/2024
Personnel salarié :	24,00	20,00
Ingénieurs et cadres	4,00	4,00
Agents de maîtrise	1,00	1,00
Employés et techniciens	9,00	6,00
Ouvriers	5,00	9,00
Apprentis	5,00	
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2P ELEC

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

TRANSFERTS DE CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
TOTAL			

A2P ELEC

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros

Siège social : 11 rue Matteoti,
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
524 028 776 RCS CRETEIL

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 10 SEPTEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 64 872 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice64 872 euros

A titre de dividende global à l'associé unique51 429 euros
Soit 257,15 euros par action

Le solde13 443 euros

Au compte « Autres Réserves » 13 400 euros

Au compte « Report à Nouveau » 43 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 51 429 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense

doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2022 :

180 000 euros, soit 900 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 180 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2023 :

57 143 euros, soit 285,72 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143 euros

Exercice clos le 31 mars 2024 :

57 143 euros, soit 285,72 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143 euros

Certifié conforme

Le Président

